

Sécurité de la vieillesse—Loi

L'augmentation de ses prévisions de dépenses sur toute la ligne n'était absolument pas justifiée par les pressions inflationnistes ou quoi que ce soit d'autre. En outre, sa politique économique a fait perdre leur emploi à 1.3 million de Canadiens. Non seulement ces Canadiens cessent de payer des impôts et d'augmenter du même coup les recettes du pays, mais encore ils coûtent au Canada des sommes astronomiques, en prestations d'assurance-chômage, qui s'élèvent jusqu'à maintenant cette année à 8 milliards de dollars. Ce n'est pas une façon d'équilibrer des budgets.

Or, après avoir réussi à présenter des budgets aussi déséquilibrés que nous aurons probablement un déficit de 26 milliards de dollars cette année, sans compter les prestations d'assurance-chômage, le gouvernement a décidé de se modérer un peu plus en adoptant ce projet de loi qui réduira les augmentations dues aux vieillards pensionnés. J'ai bien dit les augmentations qui leur sont dues. En général, ces pensionnés ont déjà connu une dépression. D'aucuns diraient qu'ils en ont connu, en fait, deux ou trois. Ils ont également connu plus d'une guerre. Certains ont même traversé quatre guerres. Ils ont contribué à l'essor du pays toute leur vie et la plupart d'entre eux—je ne parle pas ici des riches—comptent maintenant sur le pays, et plus précisément sur cette pension de vieillesse plutôt maigre, pour vivre. Le gouvernement commet un acte répréhensible en empêchant les retraités de maintenir leur niveau de vie.

Ce ne sont en effet pas les moyens qui manquent de régler les problèmes auxquels il est en butte. Un des récents rajustements budgétaires, je ne me rappelle pas lequel des trois puisque aucun n'a entièrement été mis en application, contenait une mesure visant à réduire les taux les plus élevés de l'impôt sur le revenu des particuliers. Vue d'un certain point de vue économique ou commercial, il s'agit d'une bonne mesure. Elle permettrait de réunir des capitaux qui jouent un rôle très important dans la création d'emplois au Canada. Elle permettrait également au gouvernement d'augmenter ses recettes fiscales, car les taux d'imposition élevés pénalisent les contribuables et cela favorise les combines ou les économies parallèles. Par contre, si, par un simple rajustement, le gouvernement augmentait les taux d'imposition au lieu de les réduire autant qu'il propose de le faire actuellement, les contribuables, y compris les pensionnés les mieux nantis, lui verseraient ces recettes supplémentaires qui représentent un tout petit montant. Je suis certain que ces derniers céderaient volontiers une petite partie de leur revenu aux pensionnés les plus démunis, pour leur permettre de maintenir leur pouvoir d'achat.

Ainsi, le gouvernement avait bien des moyens à sa disposition pour tenter d'équilibrer ses budgets. Nous, représentants d'en face, appuyons les efforts qu'il déploie pour comprimer ses dépenses. C'est pourquoi nous avons voté en faveur du bill C-124. Pour nous, le programme des 6 et 5 p. 100 contenait de bonnes choses et, à bien des égards, nous le considérons comme un mal nécessaire. En revanche, nous déplorons vivement que le gouvernement essaie d'équilibrer les budgets aux dépens des

retraités qui ont subi les guerres et les dépressions et qui comptent maintenant sur lui pour finir leurs vieux jours dans un minimum de dignité et de bien-être. C'est pourquoi nous nous élevons avec violence contre ce coup injuste et inutile que le gouvernement porte aux personnes âgées de notre pays.

● (1600)

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Monsieur le Président, puisque nous en sommes à l'étape du rapport du bill C-131 et que je tiens à manifester mon appui à l'amendement proposé par le député d'Okanagan-Nord (M. Dantzer), je voudrais féliciter le député de son initiative concernant toute la question des pensions, ce qui a permis à la chambre d'avoir une meilleure idée des changements qui se préparent dans la pyramide des âges au Canada. Cette initiative débouchera maintenant sur une étude spéciale dans laquelle mon collègue d'Okanagan-Nord aura un rôle très important à jouer.

Encore une fois, je suis frappé de la façon dont le gouvernement rompt cavalièrement ses engagements au nom du programme des 6 et 5 p. 100. Tout comme il l'a fait à l'égard des pensions des fonctionnaires en faisant voter le bill C-133, le gouvernement invoque son programme d'austérité pour se décharger arbitrairement et unilatéralement de ses obligations. Il y a quelques mois, soit le 20 avril 1982, voici ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) déclarait lors de la conférence sur les relations industrielles:

Nous n'avons pas l'intention de modifier les règles du jeu. Nous voulons maintenir l'indexation trimestrielle de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que l'universalité de la pension de vieillesse.

Monsieur le Président, à la lumière de cette affirmation, peut-on maintenant faire confiance au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Comment les personnes âgées peuvent-elles faire confiance au gouvernement, elles qui doivent maintenant compter sur nous pour défendre leur cause en faisant valoir que l'inflation et ses séquelles ne doivent pas être combattues aux dépens de ceux qui sont les plus démunis?

Cette volte-face rappelle celle de 1974 alors que le premier ministre (M. Trudeau) avait décidé de bloquer les salaires et les prix, ou encore les promesses de 1980 au sujet du prix de l'énergie. Nous savons maintenant combien ces promesses étaient vaines. Il est essentiel que la confiance règne entre un gouvernement et l'électorat, surtout cette portion de l'électorat la plus vulnérable, celle des personnes du troisième âge. Les Canadiens n'avaient déjà pas grande confiance dans le gouvernement libéral et voilà que le bill C-131 vient leur en faire perdre encore davantage.

En second lieu, je m'oppose essentiellement à cette mesure législative parce qu'elle vise à combattre l'inflation aux dépens de ceux qui sont le moins en mesure de la supporter. Il est vrai que le gouvernement vient en aide aux plus démunis en leur versant un supplément de revenu garanti, ce qui contribue à améliorer quelque peu leur situation. Mais cela n'est d'aucun secours pour les quelque 1.1 million de pensionnés qui ont tout juste de quoi subsister.